

L'Automobile Club Action + et la Fédération Française des Automobile Clubs fusionnent pour le développement de la mobilité et de la sécurité routière

Lors de son assemblée générale extraordinaire le 17 septembre dernier, la Fédération Française des Automobile Clubs a adopté, à la majorité des deux tiers, sa fusion avec l'Automobile Club Action + qui, regroupant 110 000 automobilistes sur l'ensemble du territoire national, était déjà le Club le plus important.

En fusionnant ainsi les activités de représentation, tant sur le plan national qu'international, et les services aux automobilistes, les Clubs français adoptent un mode de fonctionnement largement partagé dans le monde où de puissantes organisations nationales cumulent l'ensemble de ces fonctions.

Ce renforcement est particulièrement utile à un moment où l'usage de l'automobile fait l'objet de nouvelles contraintes, tant règlementaires que budgétaires, ce qui suscite chez ses usagers un légitime besoin de regroupement et de protection.

L'organisation nouvelle, dont le nom définitif sera choisi prochainement par l'assemblée générale de ses adhérents, est présidée par Didier BOLLECKER, déjà Président aujourd'hui de l'Automobile Club Action +.

Christian GERONDEAU, qui présidait la Fédération Française des Automobile Clubs, rejoint le Comité de Direction de la structure en qualité de Président Délégué à la mobilité et à l'environnement.

L'organisation garde ses bureaux parisiens au 14 avenue de la Grande Armée ainsi que son siège strasbourgeois au 5 avenue de la Paix.

L'Automobile Club développe un ensemble unique de services proposés à tous les automobilistes et usagers de la route :

- l'assistance juridique pour assurer la défense de l'utilisateur de la route dans tous les domaines touchant à sa mobilité (achat-vente, accidents matériels et corporels, infractions),
- les stages de récupération de points avec une prise en charge des frais, l'Automobile Club disposant de son propre réseau de centres de formation,
- l'aide routière avec pour objectif de privilégier la réparation sur place, 80 % des dépannages ne nécessitant en réalité pas de remorquage, et la mise à disposition - lorsque cela reste nécessaire - d'un véhicule de remplacement,
- la participation au programme mondial « Show Your Card ! » de réductions chez des milliers de partenaires,
- et de très nombreux services complémentaires (voyages, assurances, vignettes autoroutières,

éléments de sécurité, etc).

L'Automobile Club est également présent en matière de sécurité routière par sa filiale Automobile Club Prévention qui a pour rôle de former particuliers et salariés d'entreprises dans le domaine de la prévention, de la maîtrise du risque routier et, à présent, de l'éco-conduite.

L'Automobile Club est accessible - outre ses 13 bureaux régionaux - par téléphone 0821 74 11 11 et par internet www.automobileclub.org site qui reçoit chaque mois une moyenne de 120 000 visiteurs.

Pour toute précision ou organisation d'interview il est possible de contacter.

Contact Presse : Roger BRAUN - Christian SCHOLLY - 03 88 36 04 34
info@automobileclub.org